

Club 2000, Rue René Galiègue 59127 Walincourt – Selvigny Tel: 03 27 78 80 41

Mail: familles.rurales.walincourt@wanadoo.fr

- Les statuts et la vocation de l'Association Familles Rurales
- Nos objectifs éducatifs
- Les différents modes et garde d'accueil de mineur au sein de l'Association

1. Secteur petite enfance:

- a) la Micro crèche « Les Petits Wal'Loups »
- b) Secteur Petite enfance: Relais Assistantes Maternelles (RAM)

2. Secteur enfance:

- a) Les mercredis Loisirs
- b) Les Accueil Collectif de Mineurs

3. Le secteur jeunesse :

- a) Les ouvertures LALP
- b) Le travail de rue
- c) Suivi individualisé et prévention

4. Le secteur adulte et familles :

- a) L'atelier la « pause parent » et « à 4 mains »
- b) L'atelier d'insertion en milieu rural
- c) Le forum permanent de l'insertion
- d) Les vacances familles
- e) Le pôle séniors

• Le statut et la vocation de l'Association Familles Rurales.

Le centre social familles rurales, entité de l'Association Familles Rurales, est agréé depuis le 1^{er} Janvier 2011. Il est présidé par Monsieur FERON Christophe sous le contrôle et la validation d'un Conseil d'Administration composé de 12 membres. Le centre social est régi par la convention des Familles Rurales Départementales et Nationales, notre projet s'inscrit donc dans les objectifs constants de ce mouvement.

A travers ses actions, le centre social respecte les « Droits de l'homme et les Droits de l'enfant », signés par toutes les nations du monde. Il vise la promotion des personnes qui vivent en milieu rural.

L'Association Familles Rurales est un véritable acteur du développement social local. En effet six communes participent à la réalisation et la mise en place de ce projet. Ces six communes sont Caullery, Esnes, Malincourt, Déhéries, Villers – Outréaux et Walincourt – Selvigny. Elles sont réparties dans un champ géographique relativement proche. La solidarité entre ces six communes nous permet de mutualiser des moyens, de répondre ensemble aux besoins des habitants, de créer une dynamique, engendrer des initiatives et donner l'envie d'entreprendre ensemble.

Le centre social est un lieu d'animation sociale et culturelle ouvert à tous les habitants. Chacun selon son âge, son sexe, sa situation familiale, sociale, scolaire, professionnelle et personnelle pourra y trouver des activités et des services dans les domaines les plus variés. Convivialité, prise de responsabilité, humanité, telles sont les valeurs défendues par l'Association.

Afin de connaître les besoins des familles de nos communes, le centre social utilise ses propres ressources pour garder une relation étroite avec les habitants. L'Association Familles Rurales regroupe au sein même de son conseil d'administration des hommes et des femmes, différents les uns des autres de par leurs parcours et situations personnelles.

Ainsi chacun reste attentif à ses propres besoins, ceux de ses proches, mais aussi ceux des gens qu'il côtoie sur les communes. La présence des salariés sur le terrain nous permet d'être connu des familles, de les écouter et de les solliciter.

• Objectifs éducatifs

L'association Familles Rurales à été créé en Avril 1992 pour accompagner les projets des habitants de la communes de Walincourt – Selvigny, et rassembler les habitants autour de problématiques enfance et jeunesse.

Via le centre social, l'Association Familles Rurales développera ses services auprès de tous les habitants sur 6 communes en diversifiant ses actions notamment dans les domaines suivants :

- **De la petite enfance** : par le biais de la micro-crèche, d'ateliers parents enfants et d'un Relais Assistante Maternelles.
- **De l'enfance**: avec la mise en place d'accueils de loisirs à chaque vacance scolaire sur plusieurs villages, d'ateliers parents enfants, d'accompagnement à la scolarité et par diverses actions de prévention.
- **De la jeunesse** : avec la mise en place de 2 Lieux d'Accueil de Loisirs et de Proximité, des ateliers sportifs, ateliers artistique, de prévention, des interventions au collège sur le thème de la citoyenneté et un accompagnement des 16-25 ans individualisé et avec des projets collectifs.
- **De l'adulte et de la famille** : avec la mise en place d'ateliers d'insertion en milieu rural (2 fois/semaine), la pause parents (ateliers parents enfants), aide aux démarches administratives, point infos sur différents thèmes...

Les objectifs de l'association sont de :

- Conforter la mission éducative des familles.
- Améliorer la qualité de vie des familles (mode de garde provisoire, mobilité, culture, temps libre, loisirs, vacances ...).
- Contribuer au développement rural et à l'aménagement d'un environnement favorable par la mise en place de projets à dimension humaine.
- Accompagner et soutenir chaque individu au travers des actions spécifiques liées à la vie quotidienne, à la santé, au logement, à la scolarité, à la formation, au monde du travail.
- Promouvoir des valeurs telles que : solidarité tolérance entraide respect des autres acceptation des différences.
- Prévenir et diminuer l'exclusion par des accompagnements divers.
- Diminuer la solitude et l'isolement

Le centre social est défini par les circulaires de 1986 et 1995, et par la charte nationale des centres sociaux.

C'est « un équipement de voisinage où s'effectue en priorité un travail social et familial». Il a vocation à coordonner des activités socio - culturelles, socio - éducatives et médico - sociales.

Le centre social est donc une structure :

- Polyvalente et ouverte à tous ;
- Souple, qui s'adapte aux besoins, aux expériences ;
- Facteur de développement social et économique.

Les missions suivantes :

- Un « équipement de quartier » à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, et offrant : accueil, animation, activités et services à finalités sociales. Il doit cependant s'efforcer de répondre en priorité aux problèmes sociaux des populations les moins favorisées sur le plan économique, social et culturel.
- Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle : lieu de rencontres, d'échanges et d'informations entre les générations, il favorise le développement de liens familiaux et sociaux. Les services proposés ne doivent pas uniquement des activités de loisirs.
- Un lieu d'animation de la vie sociale : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative. C'est aussi un lieu d'accueil des associations qui peuvent y intégrer leur siège social et / ou y exercer des activités ou permanences.
- Un lieu d'interventions sociales concertées et négociées, l'association contribue au développement du partenariat. Compte tenu de sa polyvalence, de son ouverture à l'ensemble des problèmes de vie quotidienne des populations de tous âges, de sa vocation sociale, de son secteur géographique d'influence, le centre social doit associer à des actions concertées les collectivités locales, les institutions et les associations.
 - Les différents modes de garde et d'accueil de mineur au sein du centre social.

Par rapport aux objectifs éducatifs précédemment définis, le centre social met en place diverses actions auprès des habitants des six communes. Ces actions sont définies et adaptées selon des tranches d'âge spécifiques.

- La petite enfance : de 3 mois à 6 ans

- L'enfance : 7 à 11 ans

- La pré- adolescence et l'adolescence : 11 à 17 ans

- Les jeunes majeurs
- Les adultes
- Les personnes âgées

✓ Secteur petite enfance :

■ la Micro – crèche « Les Petits Wal'Loups ».

L'association a pris conscience qu'un réel besoin existait auprès des parents de jeunes enfants en ce qui concerne les modes de garde collectif.

La micro-crèche a ouvert ses portes en novembre 2009 sur la communes de Walincourt – Selvigny. A l'heure actuelle la crèche accueille 11 enfants âgés de 4 mois à 2 ans. Afin de répondre aux normes imposées pour ce type d'accueil de jeunes enfants, la crèche a embauché 5 salariés.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le Relais Assistantes Maternelles ouvert le 1^{er} Septembre 2012 à Villers - Outréaux est un lieu d'accueil pour :

- les Assistantes maternelles agrées ou en cours d'agrément,
- les enfants :
- les parents souhaitant s'informer en tant qu'employeur sur les démarches administratives.

En effet, les missions du Relais Assistantes Maternelles ont été définies par la circulaire n°2011-20 de la CNAF et se déclinent selon plusieurs axes principaux :

- Animer un lieu où professionnel de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.
- Organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément.
- Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel.
- Mission d'observatoire de la petite enfance.

✓ Le secteur enfance :

La garderie périscolaire

Durant la période scolaire, nous proposons le service de la garderie périscolaire du matin (à partir de 7H30) et du soir (jusque 18h30).

Les mercredis Loisirs

Au fur et à mesure du développement de l'association de nombreux parents résidant sur les communes ont indiqué le fait qu'il était difficile pour eux de faire garder leurs enfants durant l'année scolaire notamment le mercredi. Afin de répondre à ce besoin l'association propose donc aux habitants des communes un accueil de loisirs le mercredi de 07h30 à 18h30.

Les accueils de Loisirs

Nos accueils de loisirs sont destinés aux enfants de 2 à 12 ans, nous proposons aux enfants des moments ludiques, culturel et de nombreuses activités pédagogique et de sorties. Nous sommes délocalisés sur 3 sites : Walincourt-Selvigny, Villers-Outréaux et Caullery. Nos accueils de loisirs sont ouverts à chaque vacance scolaire (sauf les vacances de Noël).

✓ Le secteur jeunesse :

Arrivé à l'âge de 11 ans les besoins des adolescents ne sont pas les mêmes que ceux des enfants. En effet, il est constaté que ces adolescents montrent une plus grande réticence à participer aux accueils de loisirs. Afin de pouvoir accueillir cette tranche d'âge au sein de notre structure nous avons contractualisé avec l'ensemble des partenaires un label avec la Caisse d'Allocations Familiales. Nous avons deux lieux permettant d'accueillir les jeunes de 11 à 17ans.

Ce projet nous permet aussi de façon implicite de suivre les jeunes qui sont accueillis, de les accompagner et de les orienter dans leur cursus scolaire ou dans leur parcours professionnel. En cas de plus grande difficulté nous pourrons également les orienter vers les institutions plus compétentes.

✓ Le secteur Adultes et Familles

L'atelier « la pause parents » à WALINCOURT-SELVIGNY le lundi de 13h30 à 16h30 et « A 4 mains » à VILLRS-OUTREAUX le lundi de 9h30 à 11h30 :

Les objectifs de ces ateliers sont :

- Favoriser les actions de parentalité
- Renforcer les liens parents enfants
- Créer un lien social entre les personnes
- Lutter contre l'exclusion, l'isolement et la solitude
- Favoriser les échanges et l'écoute
- Développer des capacités créatives
- Favoriser l'accès vers l'extérieur, la mobilité et l'autonomie

• L'atelier d'insertion en milieu rural :

Il fonctionne les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30 toute l'année sauf vacances scolaires.

Les objectifs de ces ateliers sont :

- Créer du lien social entre les personnes, lutter contre l'exclusion
- Lutter contre l'isolement et la solitude, favoriser les socialisations
- Le partage d'expériences et d'astis, favoriser les échanges et l'écoute
- Développer des capacités créatives, accompagner vers l'emploi
- Favoriser l'accès vers l'extérieur, la mobilité, l'autonomie

• Le forum permanent de l'insertion :

L'objectif est de réunir des personnes afin de travailler sur un projet de développement social local (allocataires RSA, allocataire PPAE, travailleurs sociaux, autres personnes intéressées et habituant le secteur)

• Les vacances familles :

Les objectifs de l'action sont :

- Proposer un accompagnement auprès des familles du secteur qui ne sont jamais parties en vacances.
- Développer les relations familiales, la parentalité
- S'inscrire dans un projet de vie et apprendre certaines notions, développer l'autonomie

Le pôle séniors :

L'objectif était de développer de manière constructive avec l'ensemble des partenaires le pôle séniors sur les communes.

Quelques photos

Secteur petite enfance



Le relais assistantes maternelles



Le jardin d'enfants à WALINCOURT-SELVIGNY



SECTEURS ADULTES



Secteurs Adultes et Familles















Sortie au Louvre



Secteur Adultes











